



Élections européennes 2024

#EUROPÉENNES2024

**L'ESS, actrice
clef de l'avenir de
l'Europe**

Introduction

Entre le 6 et le 9 juin prochains, 46 millions de citoyennes et de citoyens sont appelés au vote pour élire leurs représentants au sein du Parlement européen. Ce temps électoral a une connotation toute particulière inhérente aux contextes inédits sur les plans économiques (retour de l'inflation et ses conséquences), énergétiques (nécessité de changement rapide de modèle), écologiques (dérèglement climatique et menaces sur le vivant), sanitaires (première élection post-covid), sociales et démocratiques (montée des forces illibérales) alors que la guerre d'agression de l'Ukraine par la Russie dure.

L'adoption d'un plan d'action pour la mise en œuvre du Socle européen des droits sociaux en 2021, renforcée par l'adoption récente de la Déclaration de La Hulpe¹, a permis de préciser les besoins exprimés par les citoyennes et les citoyens de l'Union européenne dans diverses dimensions de leur quotidien : emploi, logement, accès à la santé, lutte contre le dérèglement climatique et atténuation de ses conséquences, alimentation. Sur l'ensemble de ces enjeux, l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) a inventé des réponses durables qu'il appartient aujourd'hui de faire connaître et de déployer pour que l'Union européenne atteigne les objectifs qu'elle s'est assignés et pour que les citoyennes et les citoyens puissent ne plus subir les transformations de ce monde.

Plus récemment, le parcours de transition pour l'écosystème industriel de l'ESS promu par la Commission européenne a souligné combien l'ESS avait un rôle à jouer pour démocratiser l'économie circulaire et l'économie numérique au point d'en faire des enjeux d'autonomie de l'économie de l'Union européenne. Le récent rapport d'Enrico LETTA sur l'avenir du marché intérieur a enfin souligné la contribution décisive de l'ESS au modèle social européen et surtout les perspectives renouvelées qu'il permet d'envisager en matière d'équilibre territorial.

L'ESS est une chance pour l'Europe en servant à réenchanter le projet européen. À travers ses entreprises et organisations ancrées sur les territoires, l'ESS représente la forme d'équilibre entre les finalités d'utilité sociale, économique voire démocratique. Aux côtés de la Commission européenne et ses institutions, il appartient à chaque Etat membre de l'Union européenne de permettre et d'accélérer le développement de l'ESS.

Alors que trop peu de programmes des candidates et des candidats aux élections européennes la mentionnent, il nous appartient de rappeler sans cesse que l'ESS est à la fois un mode d'entreprendre et de développement économique approprié aux transitions, concrétisant le Socle européen des droits sociaux et en phase avec l'aspiration d'une économie mieux équilibrée territorialement.

Notre mobilisation collective doit se poursuivre pour que l'ESS puisse être pleinement reconnue dans sa contribution à la prospérité collective, à la cohésion sociale, à la démocratie renforcée par la participation citoyenne démontrant ainsi qu'une Europe du pouvoir de vivre et d'agir est possible².

Ces dernières années ont été marquées par une reconnaissance sans précédent de l'ESS de la capacité des 3 millions d'entreprises et d'organisations qui emploient en Europe plus de 14 millions de personnes et représentent 8 % du PIB de l'Union européenne à apporter des solutions concrètes, innovantes et résilientes aux principaux défis auxquels les citoyennes et les citoyens sont confrontés.

¹ Déclaration de La Hulpe sur l'avenir du Socle européen des droits sociaux, 2024.

² Pacte du Pouvoir de Vivre « L'Europe du pouvoir de vivre et d'agir », 2024.

Introduction

Le tout premier Plan d'action de la Commission européenne pour l'ESS, adopté en 2021, mentionne le potentiel de l'ESS pour contribuer à la relance et au progrès économique et social de l'Union européenne, son rôle joué pendant la pandémie, et veille à créer un cadre propice à l'essor nécessaire de l'ESS pour mieux prendre en compte ses spécificités.

L'ESS a été reconnue en 2021, comme l'un des quatorze écosystèmes industriels contribuant à l'autonomie de l'Union. Cette reconnaissance croissante de ces dernières années à l'échelle européenne à travers des travaux législatifs fondateurs, est également observée au niveau international dans des textes à portée historique que sont ceux de l'OIT, de l'OCDE ou plus récemment des Nations Unies qui reconnaissent le potentiel de l'ESS pour accélérer les transitions et contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable.

L'une des raisons d'agir de l'ESS, énoncées dans la Déclaration d'engagements de l'ESS³, adoptée en 2021, est « d'orienter le progrès, dans toutes ses dimensions, à la fois sociale, économique, démocratique, citoyenne et écologique. L'ESS s'efforce d'organiser les mutations des modes de production et de consommation imposées

par l'urgence écologique et sociale en développant le pouvoir d'agir par l'engagement et le pouvoir de vivre du plus grand nombre. Elle se fonde sur la liberté, l'égalité, la solidarité, la responsabilité, la démocratie et la raison. L'ESS est la norme souhaitable de l'économie, qui démontre par la preuve que la prospérité peut être inclusive et atteinte en respectant les limites planétaires avec l'implication de toutes et tous.»

Ces élections européennes constituent une opportunité pour les citoyennes et les citoyens d'esquisser l'avenir de l'Union européenne.

Dans ce contexte, « l'ESS est déterminée à contribuer à façonner un avenir fondé sur le développement durable et le progrès économique et social, à travers une Union européenne basée sur la coopération, la démocratie, la solidarité, le respect de sa diversité, l'innovation et la citoyenneté active.⁴ » Il est de notre responsabilité que ce momentum se poursuivre par des mises en œuvre concrètes et ambitieuses des politiques publiques européennes et qu'il se traduise par la prise de conscience que **l'ESS est l'économie des solutions et la norme souhaitable de l'économie de demain.**

³ Déclaration d'engagements de l'ESS « Pour une République Sociale et Solidaire : nos raisons d'agir », 2021.

⁴ Mémoire de Social Economy Europe « L'économie sociale, moteur du progrès économique et social en Europe », 2024.

ESS France soutient le Mémorandum de Social

Economy Europe et appelle à :

- **Renouveler l'Intergroupe sur l'ESS du Parlement européen** au cours de la prochaine législature. Cet Intergroupe, moteur depuis vingt ans dans la promotion de l'ESS, vise à maintenir un dialogue permanent entre toutes les institutions européennes, les États membres et les acteurs de l'ESS. Il s'agit de veiller à ce que l'ESS ne soit pas oubliée et, plus important encore, à ce qu'elle soit intégrée dans le travail du Parlement européen. Social Economy Europe en assure le Secrétariat depuis le début, ESS France appelle à son maintien.
- **Nommer un Commissaire européen en charge de l'ESS** dont la lettre de mission doit explicitement mentionner la mise en œuvre concrète et ambitieuses du Plan d'action européen pour l'ESS, de s'assurer qu'il soit intégré de manière cohérente à d'autres politiques publiques pertinentes de l'Union européenne (sectorielles, coopération internationale, concurrence, etc.) et à veiller à ce que l'ESS reste à l'agenda politique de la Commission.
- **Poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action européen pour l'ESS** et de sa soixantaine d'actions à horizon 2030 comme intégrer l'ESS de manière transversale dans toutes les politiques industrielles, économiques et sociales de l'Union européenne, soutenir et encourager les États membres à développer des cadres législatifs et financiers favorables aux entreprises et organisations de l'ESS, soutenir l'ESS par un soutien financier adapté, améliorer les méthodes d'observation, de mesure et d'évaluation de la contribution de l'ESS au développement socio-économique de l'Europe et renforcer le rôle de l'ESS dans l'agenda externe de l'Union européenne.

Pour réussir à faire de l'ESS un levier majeur de résilience et de renforcement de la stratégie européenne dans la recherche de l'intérêt général et celui des générations futures, il est impératif que :

- **La proposition d'initiative législative sur les activités transfrontières des associations soit adoptée.** ESS France souhaite également que ce texte puisse servir d'appui au développement de l'ensemble des formes non lucratives de l'ESS dans l'Union européenne, à savoir les fondations et les mutuelles.
- **La connaissance des modèles de l'ESS** au sein des institutions européennes soit promue voire approfondie.
- **La mise en place d'un Commissariat aux compétences** chargé de diriger la politique de l'Union européenne pour répondre aux besoins de formation et d'acquisition des compétences, numériques notamment.
- **Le marché de l'énergie soit régulé** notamment sous deux angles pour l'ESS à savoir d'une part la protection des bénéficiaires et des sociétaires qui sont vulnérabilisés dans leurs conditions de vie par les fluctuations du marché et l'inflation en général qu'elle implique et d'autre part pour les entreprises et organisations de l'ESS qui voient leurs modèles économiques perturbés par ces mêmes fluctuations dans leurs structures de coût.

Pour que les entreprises et organisations de l'ESS, actrices du dialogue civil et des grandes transitions, puissent continuer à apporter plus à l'économie, à la démocratie, au dialogue social et à la cohésion sociale et territoriale en Europe pour un avenir durable, il est nécessaire que :

- **La Directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)**, effective depuis le 1^{er} janvier 2024, soit applicable pour les entreprises et organisations de l'ESS.
- **Une Taxonomie sociale** soit mise en place et qui tienne compte de la lucrativité limitée et de la gouvernance démocratique de nos modèles.
- **Une réflexion sur un RGEC** (Règlement Général d'Exemption par Catégorie) **ESS soit ouverte.**
- **Le Semestre européen soit renforcé** pour un meilleur impact sur les politiques sociales et mieux y intégrer la déclinaison du Socle européen des droits sociaux et les priorités du Cadre financier pluriannuel.
- **La création de groupes prudentiels européens d'assurances mutualistes** soit permise.
- **Le développement transfrontalier des groupes d'assurances mutualistes** soit effectif.
- **Les transitions écologique et numérique soient portées politiquement** et que des financements spécifiques leurs soient dédiées.
- Dans les accords bilatéraux et multilatéraux auxquels l'Union participe, des **clauses sociales et environnementales** soient incluses.

81% des Français jugent souhaitable d'intégrer dans le droit européen un statut pour les organisations de l'ESS.

Sondage IPSOS - Pacte du Pouvoir de Vivre « Enquête sur les élections européennes et les enjeux écologiques, sociaux et économiques », 2024.



Reconnue représentative par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS, ESS France fédère les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'Économie sociale et solidaire (ESS) ainsi que les Chambres régionales de l'ESS, et les réseaux de l'ESS qui souhaitent s'investir dans ses activités en valorisant son appartenance à ce « mode d'entreprendre et de développement ». Depuis les territoires, jusqu'à l'échelle européenne et internationale, ESS France contribue, depuis plus de vingt ans, au développement de l'économie sociale et solidaire dans toutes ses dimensions.

LES MEMBRES D'ESS FRANCE



DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024 ESS FRANCE SOUTIENT



Engagée
pour les ODD

ESS FRANCE

www.ess-france.org



CONTACTS

Antoine DÉTOURNÉ
a.detourne@ess-france.org

Celine CORVISOY-MILLIERAT
c.corvisy-millierat@ess-france.org